(*Prix, deux sols.*)



CAMP FÉDÉRATIF DE PARIS.

Du Mercredi 14 Juillet.

LA cérémonie du ferment fédératif a eu lieu dans le plus grand appareil, & fans aucune efpece d'accident.

Le Champ de Mars étoit entouré de quarante rangs de gradins. Au pied de l'Ecole militaire, étoit une tribune d'environ quarante pieds de largeur & de la longueur de la façade de ce bâtiment. Au milieu de cette tribune, s'élevoit un trône magnifiquement fculpté & doré, furmonté d'une aigle, deftiné pour le Roi. A droite étoit un riche fauteuil pour le Préfident de l'Affemblée. Au-deffus de cette tribune étoit celle préparée pour la Reine, M. le Dauphin, Madame

Royale, Monſieur, Madame, Madame Eliſabeth & quelques Dames de la Cour.

En face de cette tribune, & à l'autre bout du Champ de Mars, s'élevoit majeſtueuſement un arc de triomphe avec trois portes, ſur leſquelles on liſoit d'un côté les quatre inſcriptions ſuivantes :

La Patrie ou la Loi peut ſeule nous armer,
Mourons pour la défendre & vivons pour l'aimer.

Conſacrés au grand travail
De la Conſtitution,
Nous la terminerons.

Le pauvre ſous ce défenſeur,
Ne craindra plus que l'oppreſſeur ;
Lui raviſſe ſon héritage.

Tout nous offre d'heureux préſages,
Tout flatte nos deſirs ;
Loin de nous écartez les orages
Et comblez nos plaiſirs.

De l'autre côté, on liſoit les quatre inſcriptions qui ſuivent :

Nous ne vous craindrons plus ſubalternes tyrans,
Vous qui nous opprimiez ſous cent noms différens.

Les droits de l'homme étoient méconnus depuis des ſiecles, ils ont été rétablis pour l'humanité entiere.



Le Roi d'un peuple libre eſt ſeul un Roi puiſſant.

» Vous qui chériſſez cette liberté, vous la poſſédez maintenant, montrez-vous dignes de la conſerver ».

Au milieu du Champ de Mars étoit élevé une ſuperbe autel, ſoutenu par quatre colonnes, dont chaque face portoit la même inſcription :

Les mortels ſont égaux, ce n'eſt pas leur naiſſance.
C'eſt la ſeule vertu qui fait la différence.

Deſſous cette inſcription, on liſoit ces mots :

La loi dans tout Etat doit être univerſelle,
Les mortels, quels qu'ils ſoient ſont égaux devant
elle.

On liſoit de l'autre côté le ſerment civique, décrété par l'Aſſemblée :

» Nous jurons de reſter à jamais fidelles à la Nation, à la Loi & au Roi, de maintenir de tout notre pouvoir la Conſtitution décrétée par l'Aſſemblée nationale, & acceptée par le Roi ; de protéger conformément aux Loix, la ſûreté des perſonnes & des propriétés, la circulation des grains & des ſubſiſtances du Royaume, la perception des contributions ſous quelque forme qu'elle exiſte, & de demeurer unis par les liens indiſſolubles de la fraternité ».

On liſoit ſur le derriere des colonnes :

« Songez aux trois mots ſacrés qui garantiſſent les décrets, la Nation, la Loi & le Roi. La Nation c'eſt vous, la Loi c'eſt encore vous, c'eſt votre volonté, le Roi c'eſt le gardien de la Loi. La colonne qui faiſoit face à l'arc de triomphe, portoit l'emblême de la liberté avec les attributs qui la caractériſent, celle qui lui étoit parallele portoit l'emblême du génie avec ce mot : Conſtitution.

Le Roi eſt arrivé entre trois & quatre heures; Sa Majeſté eſt venue occuper le trône qui lui avoit été préparé. Le préſident de l'Aſſemblée s'eſt aſſis ſur le fauteuil qui étoit à ſa droite ; ſuivoient les Députés ; à la gauche du Roi étoit la Commune de Paris.

Tous les Gardes nationnaux des Provinces, pêle-mêle avec ceux de Paris, occupoient les deux premiers gradins autour du Champ-de-Mars ; les autres étoient occupés par les ſpectateurs.

La premiere décharge de canon a été faite au moment où la marche eſt ſortie de la place de Louis XV ; la ſeconde, lorſqu'elle eſt entrée au Champ-de-Mars, la troiſieme, lorſque M. de la Fayette a paru ; la quatrieme, lorſque le Roi eſt arrivé.

Le Roi placé, M. l'évêque d'Autun eſt monté à l'autel, où il a dit la meſſe accompagnée d'une muſique ſuperbe. Ce prélat patriote avoit braqué

ſur lui tous les yeux des amis de la révolution. Il avoit pour ceinture des rubans aux trois couleurs de la Nation ; les prêtres qui l'aidoient dans ces fonctions ſacrées, portoient les mêmes ceintures. Après la célébration de l'office divin, on a béni les Enſeignes, ſur leſquels étoient écrits ces mots : Confédération du 14 Juillet. Département du....

Cette cérémonie achevée, M. de la Fayette a prêté le ſerment au nom de tous les Confédérés, & au bruit du canon ; après lui M. le préſident de l'Aſſemblée Nationale s'eſt levé, a ſalué le Roi, & l'a prêté au nom de l'Aſſemblée. Les Membres de l'Aſſemblée, la Commune de Paris, & 300 mille perſonnes ont répété au même inſtant ces mots : je le jure ; chacun levoit les mains au ciel ; c'étoit un ſpectacle raviſſant que de voir dans le même moment 600 mille bras en l'air, & un peuple entier demandant à Dieu d'être propice à ſes vœux.

Le ſerment prêté par le préſident, le Roi s'eſt levé ; on a obſervé le plus religieux ſilence, & Sa Majeſté a lu ſon ſerment avec une dignité & un attendriſſement qui s'eſt communiqué à tous les ſpectateurs à portée d'entendre ce généreux prince.

Après Sa Majeſté, M. le Dauphin, que la Reine tenoit dans ſes bras, a agité ſes petites mains ; il les a tendu vers le ciel, & a prêté ſon ſerment de la meilleure grace du monde ; le ſerment étoit répété au même inſtant par ſon auguſte mere, Monſieur, Madame, & Mad. Eliſabeth. Le peuple

n'a ceſſé d'applaudir à cette auguſte famille.

La cérémonie du ſerment achevée, le *Te Denm* a été chanté au ſon des tambours, des timbales, & au bruit d'une ſalve d'artillerie, dont le ſervice a fait l'étonemet des gens de l'art; le Roi eſt parti comblé de bénédictions ainſi que l'Aſſemblée, & les Gardes nationales ont défilé dans le meilleur ordre.

Les députés de la ville de Lyon ſont arrivés ſamedi 10 à cinq heures du ſoir ſur la place d'armes devant l'hôtel-de-ville. Leur bonne contenance & l'air martial des Lionnois a fait le plus grand plaiſir. Le tambour-major, par ſa taille, figuroit parfaitement bien à la tête des tambours & des muſiciens, qui étoient en grand nombre. On a remarqué qu'il étoit, & à juſte titre, le plus richement vêtu des autres tambours-majors de toutes les députations. Son habit galonné en or ſur toutes les coutures, ſembloit rappeller qu'il faut ne pas abandonner entierement un uſage qui ſoutient de fortes manufactures, & fait vivre une infinité d'ouvriers. Le préſent deſtiné pour M. de la Fayette faiſoit un très-bel effet à côté du drapeau. Chacun liſoit avec plaiſir l'inſcription. *Cives Lugdunenſes optimo civi.*

Les députés des campagnes de Lyon préſentoient une autre compagnie en tout auſſi bon ordre & avec un air non moins martial. On a remarqué que celui qui portoit l'emblême du Lyon avec l'inſcription : *Campagnes de Lyon*,

étoit en bas de ſoie blancs , par analogie aux fabriques de ſoieries dont cette partie de la France eſt occupée. --- Les Bretons ſont arrivés une heure après les Lionnois.

Les Bretons ſont arrivés ſamedi ſoir au nombre de ſix à ſept cents hommes ; leur premier mouvement a été de rendre hommage au Roi. Lorſqu'ils ſe ſont trouvés en face du pont Royal, on a donné des ordres pour les faire paſſer par la porte des Tuileries, qui eſt de ce côté. Ils ont traverſé le jardin devant le château. Un d'eux a complimenté le Roi, qui a paru très-ſenſible aux cris d'allégreſſe de ces amis de la liberté.

Le Roi a paſſé en revue, hier matin, trois diviſions de la Garde nationale. Les ſoldats citoyens qui compoſoient ces diviſions, ont pris un arrêté dans leurs diſtricts reſpectifs, pour inviter leurs freres confédérés de vouloir bien aſſiſter à cette revue & de partager avec eux les gardes d'honneur chez le Roi.

C'eſt à M. Charton qu'on doit les premieres ſollicitations pour parvenir à effectuer cette fête mémorable qui étoit dans l'idée de tous les bons citoyens. M. Charton eſt préſident de la fédération.

On aſſure que M. de la Fayette eſt nommé par le Roi, major général de la fédération ; M. de Gouvion, aide-major général.

Un noble d'ancienne ſouche, déchu des titres par le décret du 18 juin dernier, parcouru toutes

les études de MM. les notaires de Paris, pour faire accepter le dépôt de ſa proteſtation ; mais en vain : il a été obligé de la rédiger lui-même. On ajoute qu'il eſt parvenu à le faire conſtater ſur les regiſtres du contrôle du domaine ; mais c'eſt un fait qu'il faudroit vérifier.

M. Philippe d'Orléans eſt arrivé dans la nuit du ſamedi à dimanche, à deux heures du matin.

Il s'eſt préſenté au Roi lorſque Sa Majeſté a été de retour de la revue, & de là s'eſt rendu à l'Aſſemblée nationale.

Le premier mouvement des députés qui arrivent à Paris, eſt de ſe porter rapidement ſur les ruines de la baſtille ; ils deſcendent dans les cachots & payent un tribut de ſenſibilité aux victimes qui ont été dévorées dans ces gouffres ténébreux ; on voit pluſieurs arracher les dernieres pierres pour les emporter chez eux.

Les dernieres lettres de Geneve nous annoncent qu'il y a un parti fort nombreux dans cette ville qui, à l'exemple d'Avignon, veut ſe donner à la France. Ce parti fait tous les jours des proſélytes, au point qu'il n'y auroit rien d'étonnant qu'avant peu on ne vît arriver ici des députés de Geneve, chargés d'offrir que cette ville faſſe partie de l'empire François.

A Paris, de l'Imprimerie du Patriote François.